

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

13/08/2019

Dossier complet le :

13/08/2019

N° d'enregistrement :

2019-8807

1. Intitulé du projet

Collecte de batteries usagées provenant d'apports volontaires des particuliers et des acteurs économiques locaux

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS CAPY

Nom, prénom et qualité de la personne

CAPY Bernard

habilitée à représenter la personne morale

Président de la SAS CAPY

RCS / SIRET

8 5 0 2 1 3 8 7 7 0 0 0 1 0

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. Installations classées pour la protection de l'environnement	collecte de batteries usagées provenant d'apport volontaire de particuliers ou d'acteurs économiques locaux
a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation	Stockage de 40 tonnes max, soumis à autorisation au titre de la rubrique 2710-1a - Installations de collecte de déchets apportés par le producteur initial [...] dans le cas de déchets dangereux [...]

4. Caractéristiques générales du projet

Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Stockage de batteries usagées apportées par le producteur initial, dans un hangar existant sur le site SAS CAPY de La Teste de Buch, déjà soumis à enregistrement au titre des rubriques 2712 et 2713.

Les batteries usagées gérées par la société CAPY Bernard sur son site de La Teste de Buch proviendront :

- Pour environ 7 %, des VHU qui y sont dépollués et démantelés
- Pour le reste, de propriétaires initiaux qui ont identifié le site CAPY Bernard de La Teste de Buch, comme point d'apport volontaire, ces propriétaires étant soit des ménages, soit des acteurs économiques locaux.

4.2 Objectifs du projet

Régularisation administrative pour cause d'accroissement de l'activité de centre de regroupement de batteries usagées apportées par le producteur initial du déchet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Afin de mettre en place cette activité déjà existante, il n'est pas prévu de réaliser des travaux d'aménagement du site existant.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les batteries usagées sont amenées sur le site par le producteur initial.

Après réception des batteries, les opérateurs stockent les batteries usagées dans des contenants de type GEOBOX.

Hormis le rangement, aucune opération n'est effectuée sur les batteries usagées.

Ces contenants assurent une étanchéité aux produits dangereux. Chaque contenant permet de contenir environ 1 tonne de batteries usagées.

Les GEOBOX sont stockées dans un hangar couvert et fermé de 400 m² sur une aire étanche, donc à l'abri de tout lessivage par les eaux pluviales

Un enlèvement des batteries usagées est initié dès que le seuil des 25 tonnes stockées sur site est dépassé.

Compte tenu des conditions de stockage, il y aura un maximum de 40 tonnes de batteries usagées stockées en même temps sur le site.

Au regard des volumes annuels prévisionnés (400T/an), une batterie déposée sur le site y restera au maximum 3 semaines avant d'être expédiée vers la société RECOBAT, via la SARL BRIANNES, négociant français ou vers l'usine RECYLEX directement.

Chaque enlèvement fera l'objet d'une émission de Bordereau de Suivi de Déchets et sera consigné dans le Registre des Déchets du site.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Procédure d'autorisation au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement - ICPE.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Stockage des batteries - rubrique 2710-1a de la Nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Quantité maximum stockée : 40 tonnes

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

436 avenue de L'Aérodrome
33260 LA TESTE DE BUCH

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 07' 31" W Lat. 44° 36' 12" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒

Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Site soumis à enregistrement au titre des rubriques ICPE 2712 et 2713, classement valable depuis le 8 juin 2018, date d'entrée en vigueur du décret n°2018-458 du 6 juin 2018 modifiant la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
Site initialement autorisé par Arrêté Préfectoral d'Autorisation datant du 8 octobre 1986, pour un dépôt de récupération de métaux

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	cf annexe §3.1 ZNIEFF
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	cf annexe - §3.8 - Biotope
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	La Teste de Buch
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du Département de la Gironde sur les routes départementales de trafic annuel supérieur à 6 millions de véhicules - Document approuvé le 26 juin 2014 par l'assemblée départementale Territoire de La Teste de Buch impacté par la RD1250
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	cf annexe §3.3 Zone Humide

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPR Littoral sur la commune de La Teste de Buch Approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	cf annexe §3.4 Site ou Sol Pollués
Dans une zone de répartition des eaux ?	☒	☐	Le site est situé dans une zone de répartition des eaux codifié dans le Système d'Information sur l'Eau du Bassin Adour-Garonne (SIEAG) sous le code ZRE3302 libellé sous l'arrêté n°E2005/14 du 28/02/2005 (qui complète et remplace l'arrêté du 28/04/1995 - Annexe B).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	cf annexe §3.5 Natura 2000
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Aucune production réalisée pour cette activité de stockage de batteries usagées
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Hormis le stockage dans un hangar couvert et fermé, sur une aire étanche, aucune opération n'est effectuée sur les batteries usagées.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	cf annexe - §3.6.1 - Technologiques
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Selon le DICRIM de la commune de La Teste de Buch, les risques naturels recensés sont : - Feux de forêt : 80 % du territoire de la commune sont occupés par des forêts ; - Tempêtes - Phénomènes littoraux : érosion marine et avancée dunaire - Inondation cf annexe - §3.6.2 - Naturels
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	Seuls le trafic routier engendré par l'apport du producteur initial du déchet et la circulation des engins de manutention pour les geobox sont sources de risques sanitaires. Trafic routier dédié : PL/J : VL/J : Engins dédiés :
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Activité existante sans augmentation significative du trafic déjà existant et absorbé par les infrastructures en place.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	Seuls le trafic routier engendré par l'apport du producteur initial du déchet et la circulation des engins de manutention des geobox sont sources de bruit pour cette activité. Le site est implanté en zone industriel à proximité de l'aérodrome.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	Absence d'opération sur les batteries
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒ ☒	☐ ☐	Batteries stockées dans un hangar couvert et fermé. Eclairage extérieur uniquement pendant les périodes sombres (hiver principalement)
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Emissions liées au trafic routier
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Uniquement en cas de fuite d'électrolyte de batteries. Le mode de stockage en GEOBOX assure une étanchéité en cas de fuite
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	Aucune production sur site

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagement), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

cf annexe - §3.7 - Effets cumulés

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Stockage dans hangar couvert et fermé, sur aire étanche, en geobox assurant une rétention
Circulation des engins sur aire étanche reliée à séparateur hydrocarbures

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
1 COMPLEMENTS D'INFORMATION 1.1 54. CARACTERISTIQUES GENERALES DU PROJET 1.2 PHOTOS 1.3 PLAN DU SITE : correspondant au plan du projet demandé en annexe obligatoire n°4 2 PLANS DE SITUATION : plan de situation au 1/25000 et plan des abords au 1/2500 demandé en annexe obligatoire n°5 3 ETAT INITIAL : ZNIEFF, PARC NATUREL, ZONE HUMIDE, SITES OU SOLS POLLUES, NATURA 2000, RISQUES, Effets Cumulés, Biotope

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

LA TESTE DE BUCH

le,

24/06/2019

Signature

SAS CAPY
438, Avenue de l'Aérodrome
Zone Industrielle - 33260 LA TESTE
Tél. 05 56 54 70 93 - Fax 05 56 54 13 65
N°SIRET 850 213 877 00010 - APE 3832Z
TVA Intracom FR 65 850 213 877

SOMMAIRE

1	COMPLEMENTS D'INFORMATION	3
1.1	§4. CARACTERISTIQUES GENERALES DU PROJET	3
1.2	PHOTOS	4
1.3	PLAN DU SITE.....	6
2	PLANS DE SITUATION	7
3	ETAT INITIAL.....	10
3.1	ZNIEFF	10
3.2	PARC NATUREL	11
3.3	ZONE HUMIDE.....	12
3.4	SITES OU SOLS POLLUES	12
3.5	NATURA 2000.....	13
3.6	RISQUES	13
3.6.1	<i>Technologiques</i>	13
3.6.2	<i>Naturels</i>	13
3.7	EFFETS CUMULES	13
3.8	PROTECTION DU BIOTOPE.....	14

FIGURES

Figure 1 : Geobox.....	3
Figure 2 : Implantation des GEOBOX.....	4
Figure 3 : Photos du hangar hébergeant le stock	5

1 COMPLEMENTS D'INFORMATION

1.1 §4. Caractéristiques générales du projet

§4.3.2 – Présentation d'une GEOBOX et Plan du Site



Figure 1 : Geobox

Les batteries usagées sont amenées sur le site par le producteur initial.

Après réception des batteries, les opérateurs stockent les batteries usagées dans des contenants de type GEOBOX.

Hormis le rangement, aucune opération n'est effectuée sur les batteries usagées.

Ces contenants assurent une étanchéité aux produits dangereux. Chaque contenant permet de contenir environ 1 tonne de batteries usagées.

Les GEOBOX sont stockées dans un hangar couvert et fermé de 400 m² sur une aire étanche, donc à l'abri de tout lessivage par les eaux pluviales

Un enlèvement des batteries usagées est initié dès que le seuil des 25 tonnes stockées sur site est dépassé.

Compte tenu des conditions de stockage, il y aura un maximum de 40 tonnes de batteries usagées stockées en même temps sur le site.

Au regard des volumes annuels prévisionnés (400T/an), une batterie déposée sur le site y restera au maximum 3 semaines avant d'être expédiée vers la société RECOBAT, via la SARL BRIANNES, négociant français ou vers l'usine RECYLEX directement.

Chaque enlèvement fera l'objet d'une émission de Bordereau de Suivi de Déchets et sera consigné dans le Registre des Déchets du site.

1.2 Photos



Figure 2 : Implantation des GEOBOX

Photos prises le 13 Juillet 2019.

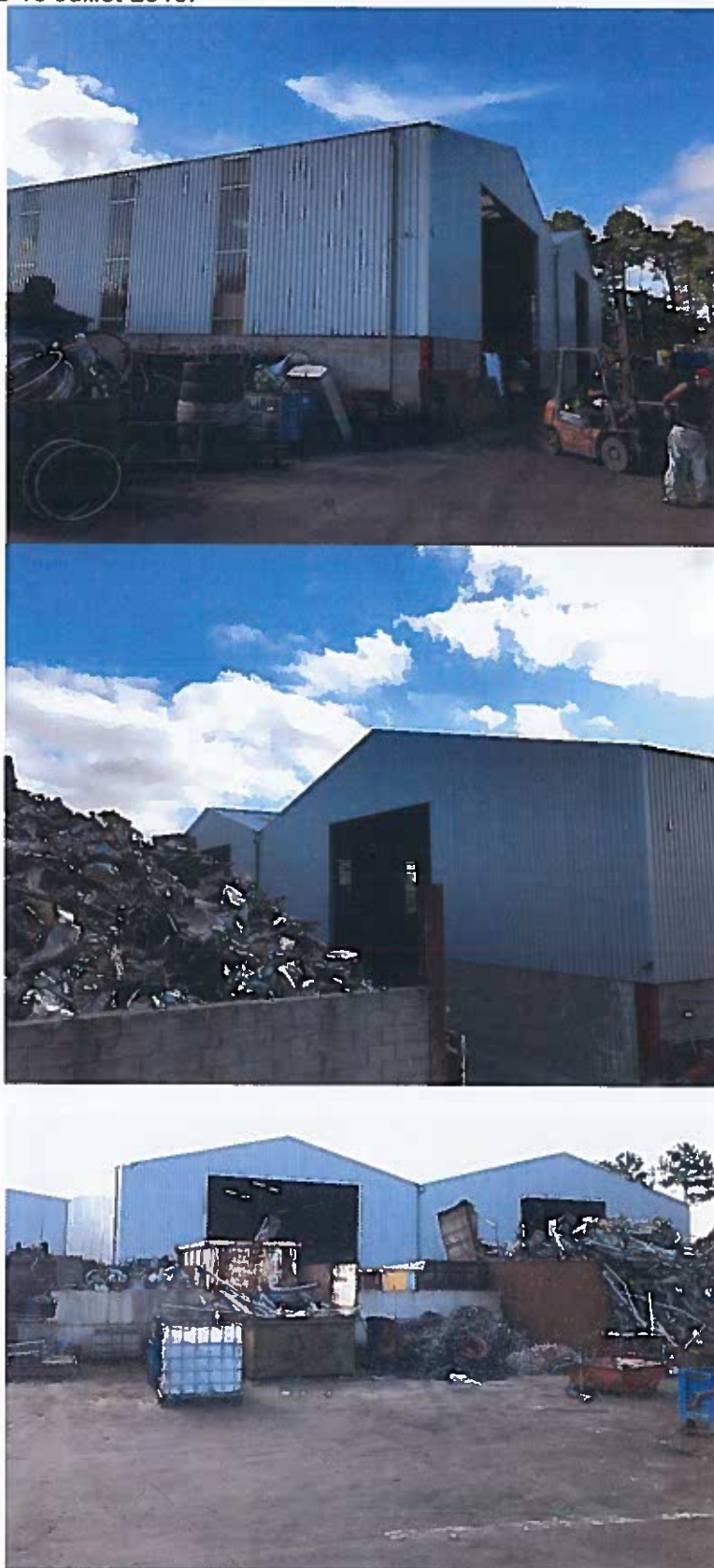
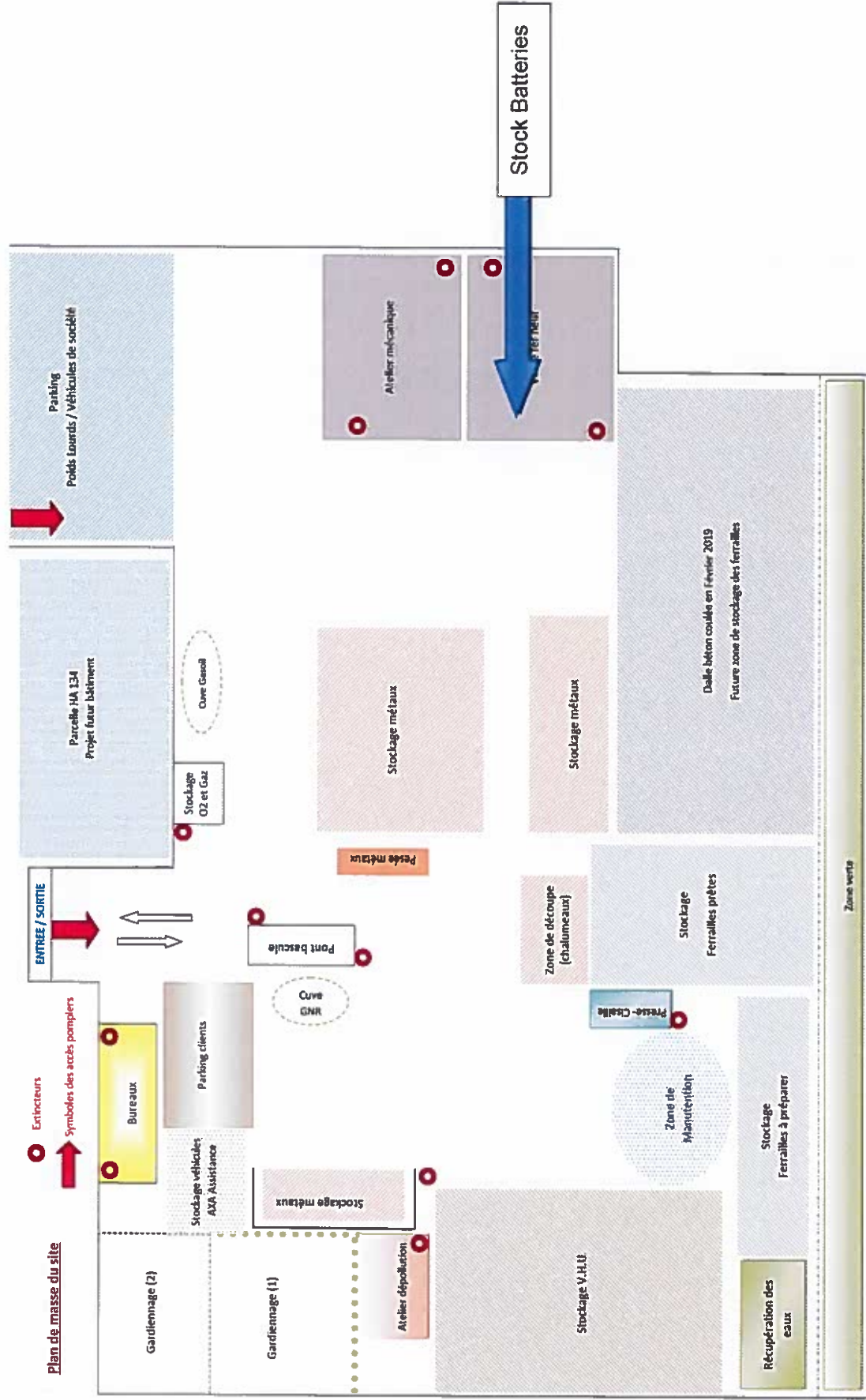
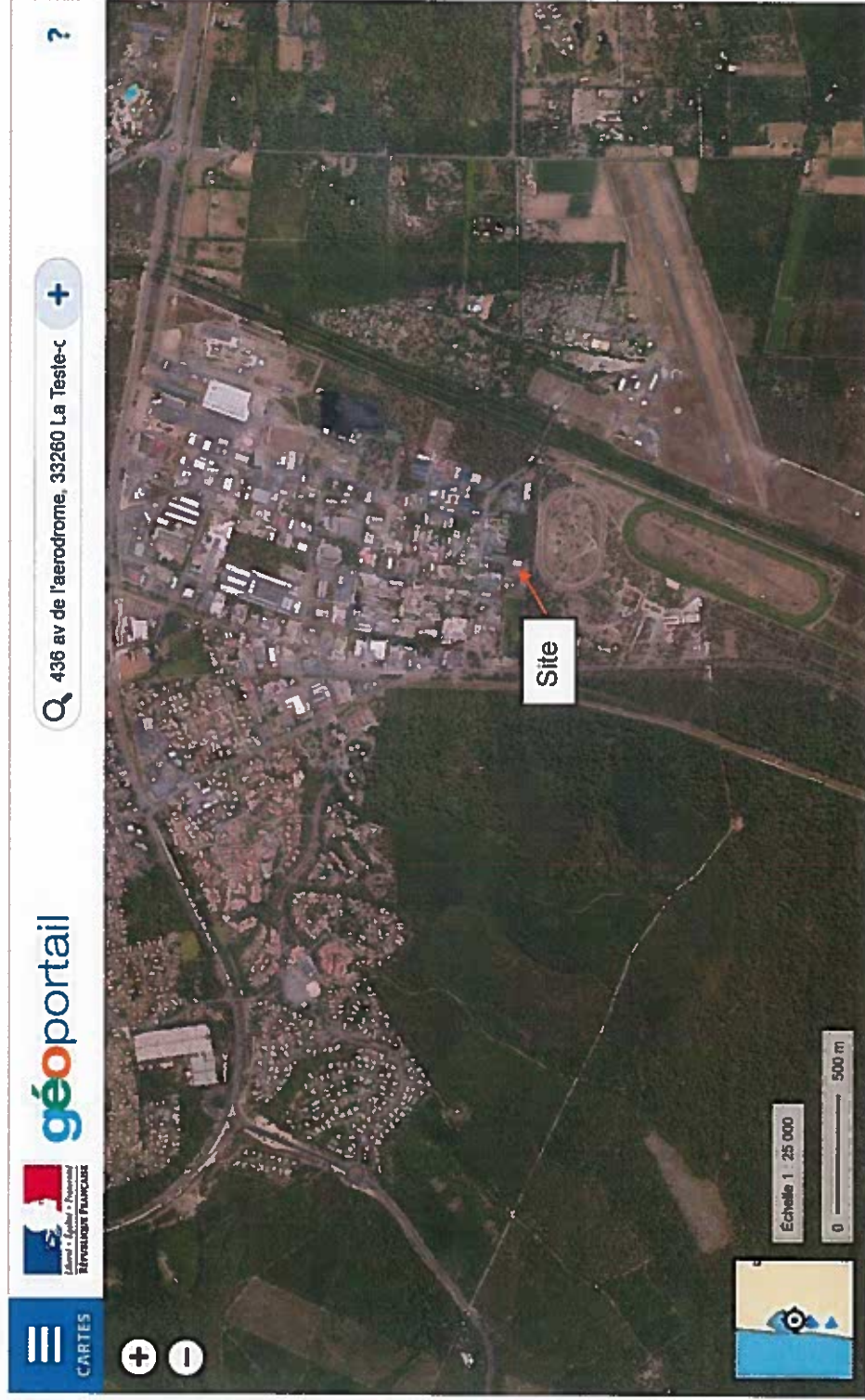


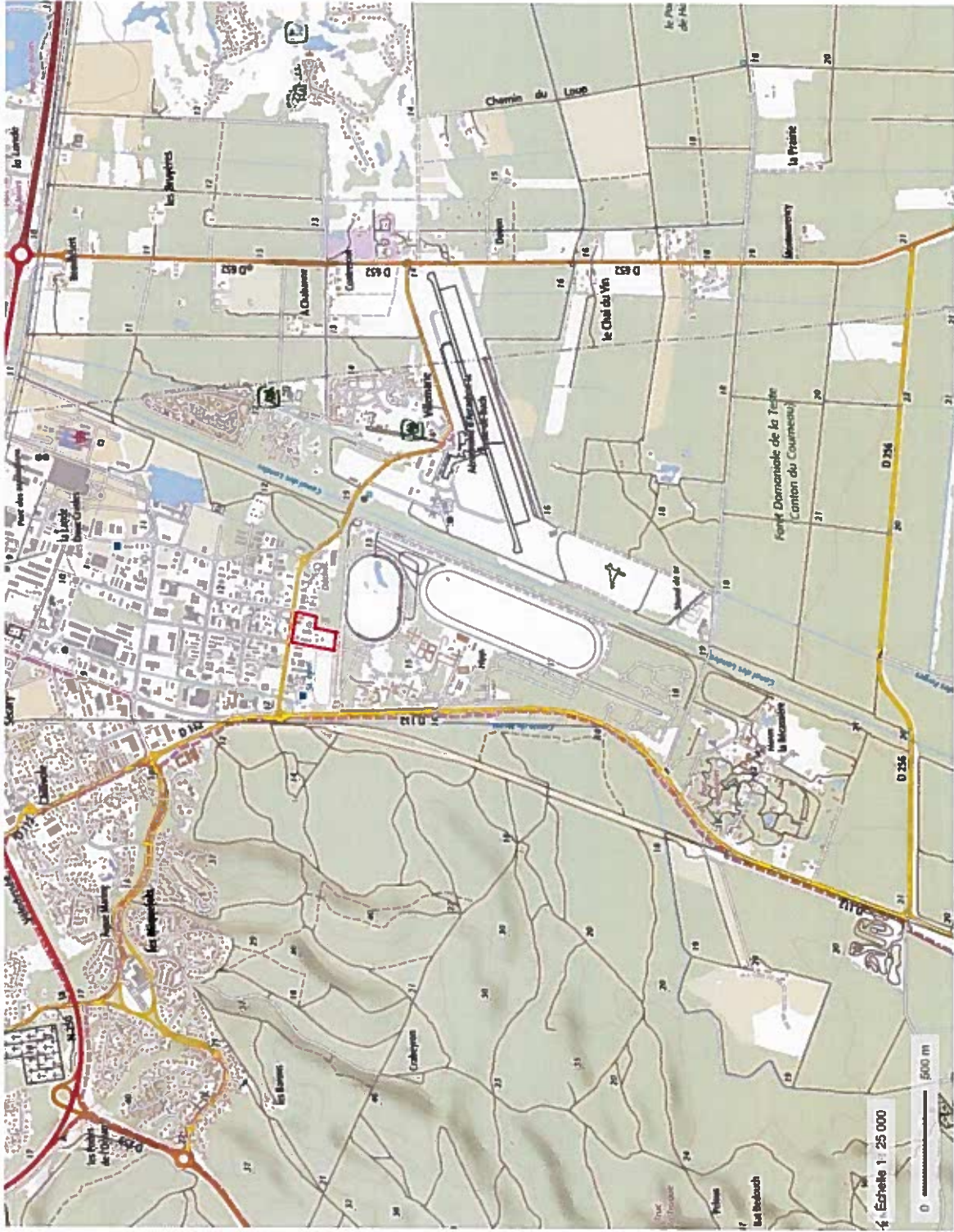
Figure 3 : Photos du hangar hébergeant le stock

1.3 Plan du site



2 PLANS DE SITUATION





Plan de situation au 1/25 000

PLAN DES ABORDS DU PROJET

Photographie : 2014 - Géoportail



CAPY Bernard La Teste de Buch	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Examen au Cas par Cas
----------------------------------	---	-----------------------

3 ETAT INITIAL

3.1 ZNIEFF



ZNIEFF de type I

Deux sites classés ZNIEFF de type I ont été recensés aux abords du site (en vert foncé sur la figure ci-dessus) :

1. « Lette de la Craste de Nezer » - 720014148

Critères d'intérêt de la zone		
Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
Ecologique, insectes, phanérogames faunistique, floristique,	Fonctions de régulation. Hydraulique. Ralentissement du ruissellement. Autoépuration des eaux. Fonctions de protection du milieu physique. Rôle naturel de protection contre l'érosion des sols. Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales. Corridor écologique. Zone de passages. Zone d'échanges	/

2. « Banc d'Arguin » - 720008239

Critères d'intérêt de la zone		
Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
Faunistique, floristique, phanérogames oiseaux,	Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales. Etapes migratoires. Zones de stationnement, dotoirs. Zone particulière liée à la reproduction	Paysager, pédagogique ou autre

CAPY Bernard La Teste de Buch	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Examen au Cas par Cas
----------------------------------	---	-----------------------

ZNIEFF de type II

Deux sites classés ZNIEFF de type II ont été recensés aux abords du site (en vert clair sur la figure ci dessus) :

3. « La forêt usagère de la Teste-de-Buch » - 720001998

Critères d'intérêt de la zone		
Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
Ecologique, faunistique, insectes, amphibiens, oiseaux, floristique, phanérogames	Fonctions de protection du milieu physique, rôle naturel de protection contre l'érosion des sols, fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales	Historique

4. « Bassin d'Arcachon » - 720001949

Critères d'intérêt de la zone		
Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
Ecologique, faunistique, insectes, poissons, reptiles, oiseaux, mammifères, floristique, phanérogames	Fonctions de régulation hydraulique. Corridor écologique, zone de passage, zone d'échange. Etape migratoire, zone de stationnement, dortsirs. Zone particulière d'alimentation Zone particulière liée à la reproduction	Paysage, géomorphologique, historique, scientifique, artistique, pédagogique

3.2 Parc Naturel

Le site est situé à env. 7km à l'Est du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon (PNM BA) et à env. 7 km à l'Ouest du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (PNR LG).



3.3 Zone Humide

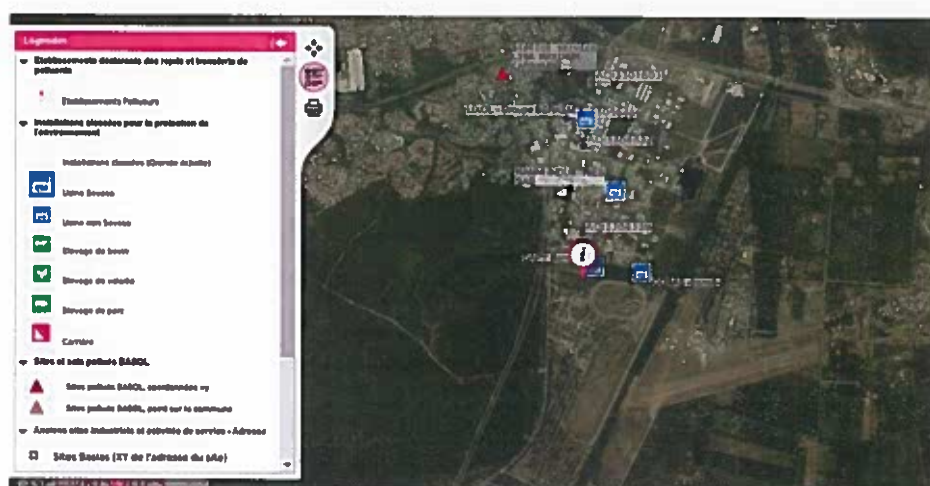


Le site est situé à plus de 7km au Sud Ouest du Site RAMSAR « Bassin d'Arcachon – Secteur du delta de la Leyre » (FR 7200039).

3.4 Sites ou Sols Pollués

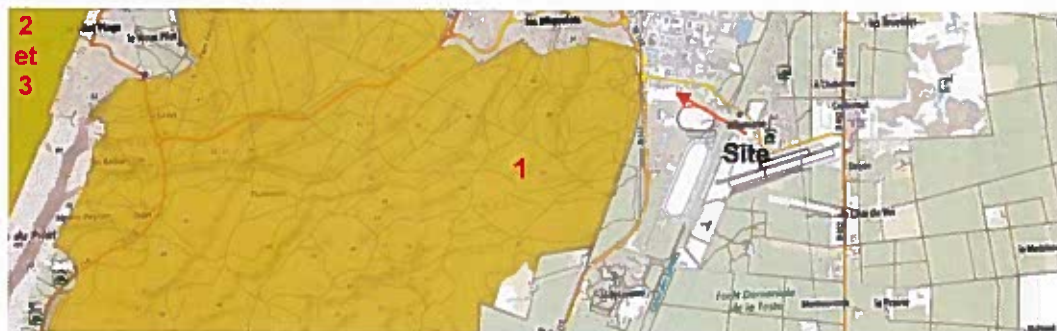
Selon le site Géorisques, le terrain d'implantation du site, objet du présent dossier, ne se trouve pas exposé à des sites pollués ou potentiellement pollués dans un rayon de 500m (BASOL).

De plus, il a été recensé un ancien site industriel sous la base BASIAS au Nord du site.



CAPY Bernard La Teste de Buch	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Examen au Cas par Cas
----------------------------------	---	-----------------------

3.5 Natura 2000



Le site est situé à :

1. 450 m à l'Est de la Zone Natura 2000 Dir Habitats – Fôrets Dunaires de La Teste de Buch (FR7200702)
2. 6,5 km à l'Est de la Zone Natura 2000 Dir Habitats – Bassin d'Arcachon et Cap Ferret (FR7200679)
3. 6,5 km à l'Est de la Zone Natura 2000 Dir Oiseaux – Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin (FR7212018)

3.6 Risques

3.6.1 Technologiques

La commune de La Teste de Buch dispose d'un PPRT pour le site militaire de Cazaux approuvé par arrêté du 14 Octobre 2016, mais le site objet du présent dossier ne se situe pas dans la zone d'effets.

3.6.2 Naturels

La commune de La Teste de Buch dispose d'un Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs – DICRIM – dans lequel sont recensés les risques naturels suivants :

- Feux de forêt : 80 % du territoire de la commune sont occupés par des forêts ;
- Tempêtes
- Phénomènes littoraux : érosion marine et avancée dunaire
- Inondation

La commune dispose également de :

- Un PPR Incendie Feux de Forêt prescrit au 1^{er} Février 2007
- Un PPR Littoral approuvé au 31 Décembre 2001
- Un PPR Submersion marine approuvé au 10 Novembre 2010.

3.7 Effets cumulés

Le site objet du présent dossier est implanté à proximité d'autres ICPE :

- COBAS : site mitoyen
- Zooland Park : site soumis à Autorisation au titre de la rubrique 2140, à env. 2km au Sud

3.8 Protection du biotope

Le site objet du présent dossier n'est pas situé dans ou à proximité d'une zone impactée par un arrêté de protection du biotope.

